



**JOURNEE CLINIQUE DU 2 JUN 2016 ANIMEE PAR MONSIEUR  
Guy HARDY**  
De la compétence des familles à la compétence des systèmes  
d'intervention !

De plus en plus de directives administratives, de législations encouragent des pratiques éducatives et psycho-médico-sociales s'appuyant sur la collaboration avec la famille, le travail sur la parentalité, les compétences des familles, des bénéficiaires.

Pourtant, comme jamais auparavant, les familles ne se sont senties « en danger » face aux professionnels.

Alors que l'aide et l'émancipation étaient, jusqu'il y a peu les paradigmes fondant l'intervention sociale et éducative, ceux-ci semblent s'effacer au bénéfice de la protection et du contrôle.

Cette mutation entraîne de profonds changements dans la relation des professionnels avec les « bénéficiaires » de leurs actions. De plus en plus de parents, d'adolescents, d'enfants, de personnes âgées, handicapées, ... voient intervenir dans leur vie, des intervenants (TISF, moniteurs éducateurs, AVS, éducateurs, travailleurs sociaux, psychologues) et ce, sans qu'eux-mêmes n'en aient fait la demande. C'est à la « commande » d'un tiers (autorité administrative, médicale, judiciaire) qu'ils doivent accepter de l'aide !

Cette situation d'aide sous influence, sous injonction, sous contrainte questionne profondément nos modes et stratégies d'intervention. De nombreux concepts qui servaient de référence pour construire et évaluer nos propres actions s'avèrent, dans ce contexte, en total décalage : demande d'aide, secret, relation de confiance, collaboration, ...

Durant cette journée d'étude, Guy HARDY analysera la situation paradoxale dans laquelle plonge les familles et les intervenants dont la relation d'aide s'amorce sur une contrainte.

Il montrera de même comment les professionnels par de simples recadrages dans leur pratique et méthodologie peuvent recréer un contexte s'appuyant sur les compétences des familles.

Il amènera à concevoir que le concept de compétence des familles est indissociable du concept de compétence des systèmes d'intervention.

**PUBLIC CONCERNE**

Médecins, psychologues, psychiatres, psychothérapeutes, travailleurs sociaux, éducateurs, avocats, juges aux affaires familiales, médiateurs familiaux, conseillers conjugaux....

**TARIF**

120€

100€ pour les membres d'EFTA de la SFTF et les anciens stagiaires de l'ANCRE

50€ pour les étudiants et les demandeurs d'emploi

Une convention peut-être adressée sur demande. L'attestation de présence sera délivrée sur place,